

214C0904
FR0010160564-OP013-AS06

26 mai 2014

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.

ORCHESTRA-PREMAMAN

(Euronext Paris)

Complément à D&I 214C0891 du 23 mai 2014

Le 26 mai 2014, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société ORCHESTRA-PREMAMAN en réponse au projet d'offre publique déposé, le 23 mai 2014, par Arkéon Finance, agissant pour le compte de la société Yeled Invest SA¹, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment le rapport établi par le cabinet CAPIVAL, représenté par M. Sébastien MATYKOWSKI, mandaté par la société ORCHESTRA-PREMAMAN comme expert indépendant pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée sur le fondement de l'article 261-I I et II du règlement général, est diffusé en application de l'article 231-26 du règlement général.

¹ Société, anciennement dénommée GOLAMI, détenue à hauteur de 67% par la société HM Belgium (contrôlée par M. Pierre Mestre) et de 33% par la famille Gotlib.